

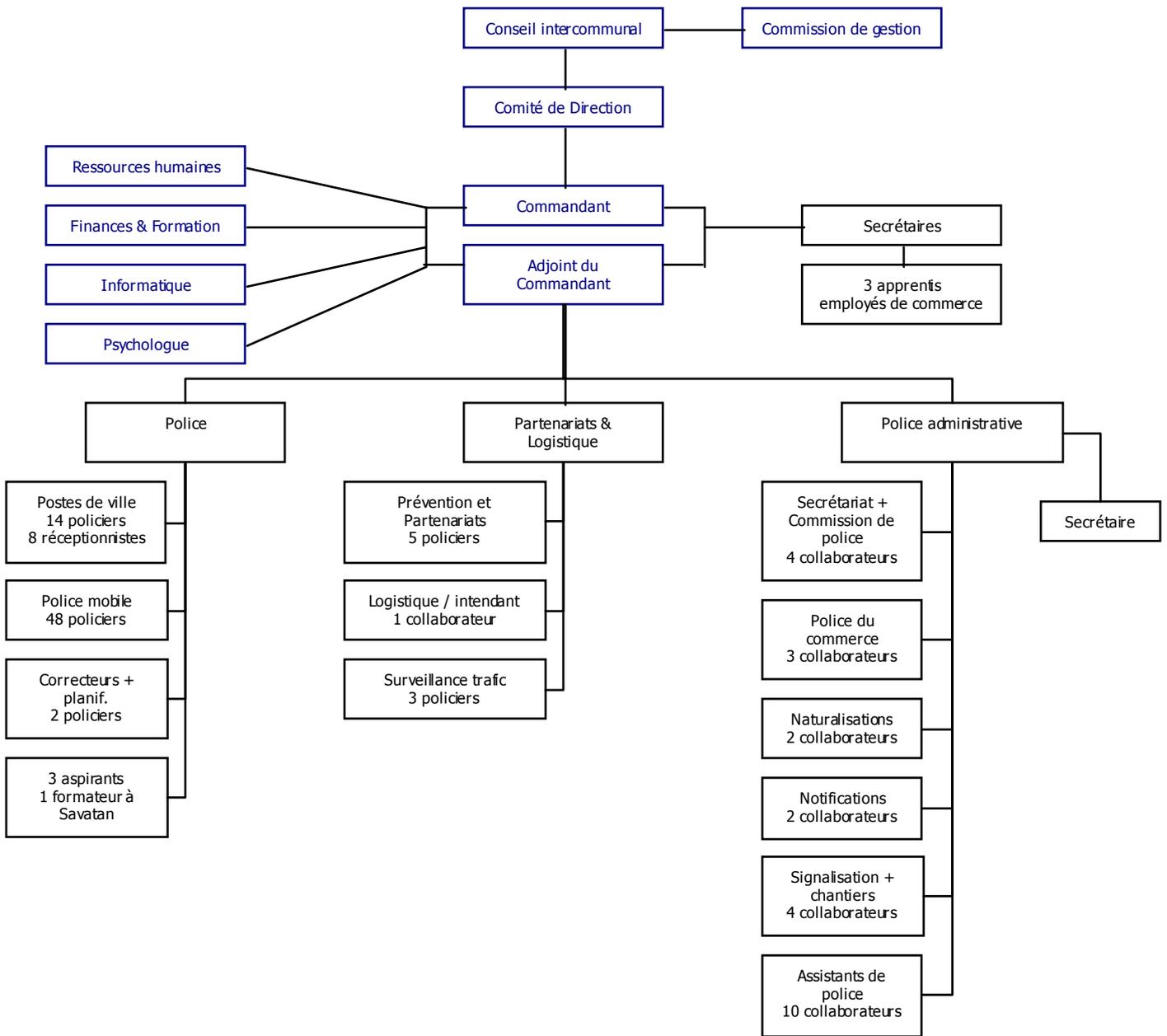
2011

Rapport de gestion

Sommaire

Editorial de Michel Farine, Président du Comité de Direction	5
Editorial de Christian Séchaud, Commandant	6
Nouveau bus de Prévention	9
Adoption du règlement de police intercommunal	10
Acquisition du radar Trucam	13
Activité du Comité de Direction et du Conseil intercommunal	14-16
Cours de formation, LOPV	18-19
Rencontres et partenariats	20
Campagnes de prévention	21
Communication interne et externe	24
Projet de médiation institutionnelle et ressources humaines	25
Problématique des vols	27
Aperçu événementiel	28-29
Promotions, assermentation	30-31
Activités des répondants communaux, politique et technique	32-33
Campagne violence contre les policiers	34
Perspectives d'avenir	36
Statistiques	38-46





Monsieur Le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,
Chers lecteurs,

Au niveau politique, l'année 2011 a été riche en activités. Dès le 1er juillet, la mise en place des nouvelles autorités communales a eu ses effets au niveau du CODIR qui a vu sa composition sensiblement métamorphosée. Le Président ainsi que trois autres membres issus des Municipalités ont été remplacés. Dès lors, le défi majeur a résidé dans l'intégration de cette nouvelle équipe formant l'exécutif de l'Association.

Sur le plan organisationnel, 2011 a permis d'intégrer l'ensemble des procédures liées à la nouvelle procédure pénale fédérale, tant dans le quotidien des policiers que dans celui des autres collaborateurs. Mais, en plus, les brigades d'intervention sont désormais formées et totalement opérationnelles. Les postes de ville ont revêtu leur costume de police de proximité et la section Prévention & Partenariats s'est dotée d'un nouveau véhicule affecté aux contacts auprès de la population.

Quant à la Police administrative et aux différents organes administratifs, ils ont atteint leur vitesse de croisière. 2011 a également vu naître le nouveau règlement de police de l'Association des communes de l'Ouest lausannois. Il est entré en vigueur en juillet et simplifie dorénavant le travail des policiers, qui en cas d'intervention n'ont plus à se soucier sur quelle commune ils opèrent pour faire régner l'ordre.

Au chapitre des finances, il est réjouissant de relever que l'exercice 2011 fait apparaître un excédent de revenus ainsi qu'une moins-value de dépenses. Ce résultat démontre une totale et parfaite maîtrise des coûts de l'entité.

L'année 2012, quant à elle, sera riche en nouveaux défis. On mentionnera notamment l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) qui va engendrer de nouvelles activités, ainsi que la préparation du déménagement pour un regroupement de la structure sur un seul site, à Prilly, et qui sera pour une période momentanée consommateur de ressources.

Je ne peux terminer cet éditorial sans adresser, au nom du CODIR, nos sincères remerciements à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la POL pour l'excellent travail fourni tout au long de cette année. Sans leur professionnalisme et leur efficacité, la sécurité dans notre district ne serait plus à la hauteur des attentes de notre population.

Michel Farine



2011 – Gérer le quotidien et se projeter dans le futur

Au quotidien, la POL assume son rôle de gestionnaire des questions de sécurité publique avec compétence et efficacité. Ainsi, les statistiques montrent une stabilisation du nombre d'interventions au niveau de 2010.

Plus de 40% du travail des agents est constitué d'actions à caractère préventif et 20% d'interventions pour des incivilités ou des demandes d'assistance. Dans le domaine de la circulation, le nombre de blessés victimes d'accidents sur le territoire du district est le plus faible des quatre dernières années, constat réjouissant.

La vraie question de sécurité publique qui pose problème est celle de l'appropriation illégale de biens. Elle reste très préoccupante, comme en 2010. Avec ou sans violence, les vols nécessitent des actions constantes, tant préventives que répressives.

Et puis il y a l'irrespect à l'égard des policiers, qui se traduit par des actes de violence et des blessures en augmentation. Pour lutter contre ces dérives, il importe que des sanctions adéquates puissent être infligées et que des réformes légales soient envisagées.

A propos de réformes légales, il faut bien admettre que 2011 est aussi une année de succès. Ainsi, la nouvelle loi sur l'organisation policière a trouvé sa concrétisation en 2011, avec une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

C'est l'aboutissement d'un processus d'élaboration législative auquel la POL a ardemment cru et participé. Reste maintenant à concrétiser sur le terrain et dans le quotidien ces changements, tâche à laquelle les collaborateurs de la POL se sont préparés.

Se projeter dans le futur, c'est aussi une tâche du Comité de Direction et du Commandement de la POL. Et si le bus de prévention, le nouveau radar et le règlement de police intercommunal équipent désormais la POL, ils sont autant de concrétisation de cette capacité à se projeter dans le futur.

Quant au regroupement des structures de la POL sur le site des Flumeaux à Prilly, il témoigne de la volonté d'améliorer le service offert à la population en repensant les modalités de celui-ci.

Pour gérer le quotidien et se projeter dans le futur, des compétences humaines sont nécessaires. Que ce soit au sein du Conseil intercommunal, du Comité de Direction ou chez les collaborateurs de la POL, la volonté de maintenir une qualité de vie au profit de la population se traduit par un engagement et une cohésion forts. Qu'ils et elles en soient remerciés.

Christian Séchaud







Nouveau bus de prévention

Jusqu'en 2011, les collaborateurs de la subdivision Prévention & Partenariats (P&P) travaillaient avec un bus de police "standard" équipé de bandes orange, feux bleus, avec un intérieur non aménagé. Hérité de l'ensemble des véhicules mis à disposition lors de la création de la POL, ce véhicule ne correspondait qu'en partie aux besoins des spécialistes de la prévention. C'est pourquoi, il avait été prévu de remplacer ce matériel en fonction du plan de renouvellement des véhicules.

La subdivision P&P a procédé à une analyse de ses besoins spécifiques. Compte tenu de la part prépondérante de la prévention sur le terrain, notamment du temps passé avec les jeunes au travers de stands, de discussions, de participations à des manifestations, de cours dans les écoles, il est très vite apparu qu'il fallait un véhicule en adéquation avec cette philosophie de travail. Le choix d'un bus qui offrait un maximum de flexibilité, de polyvalence et qui soit évolutif s'est imposé.

Concernant son aspect extérieur, il fallait clairement que ressorte sa fonction préventive tout en gardant un côté officiel. Un graphiste a été mandaté pour le résultat illustré en page 8. Quant aux activités des policiers, elles restent toujours dans la même ligne et en rapport avec des sujets traités par la police.

Le fourgon est aménagé avec des sièges pivotants et une table permettant d'accueillir le public, une alimentation électrique pour l'emploi de moyens didactiques. Pour la tenue de stands il est équipé de deux marquises. Un crochet permet d'atteler différentes remorques.

Le nouveau véhicule a été présenté à la presse le jeudi 21 avril 2011. Depuis lors, il a été utilisé à de nombreuses reprises lors de nos différentes actions de prévention.



Adoption du règlement de police intercommunal

Le 23 mars 2011, les membres du Conseil intercommunal ont accepté un nouveau règlement de police pour l'ensemble des communes du district, répondant à la motion déposée en ce sens en mai 2009.

Après de nombreux travaux de comparaisons afin de trouver la meilleure formulation possible, après avoir éclairci les compétences qui doivent rester aux Municipalités et celles qui doivent être attribuées au Comité de Direction, une formulation précise a pu être finalisée.

Au terme d'une procédure de consultation auprès des communes et de l'Etat afin de vérifier l'adéquation et la légalité des dispositions prévues, la légalisation du texte par le Conseil intercommunal a permis son entrée en vigueur le 3 juin 2011.

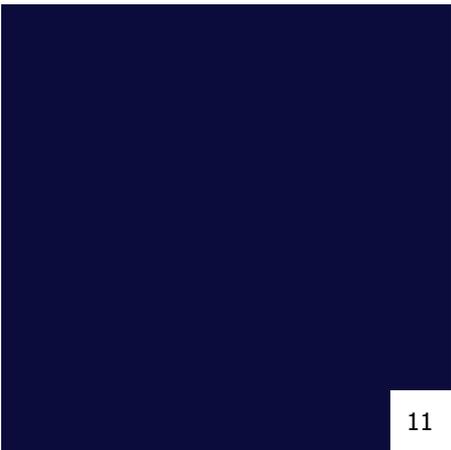
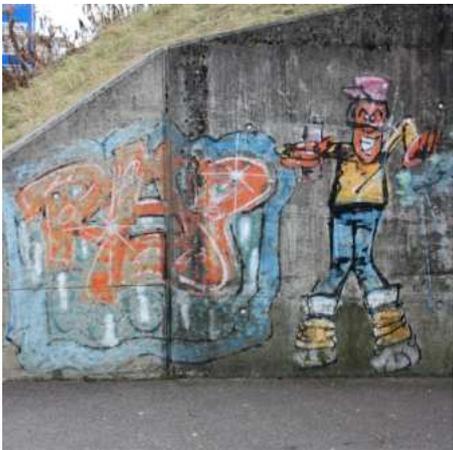
Ce règlement de police permet une simplification du travail des policiers, qui n'ont désormais plus besoin de parcourir les huit textes existant jusqu'à l'entrée en vigueur de ce règlement afin de trouver le numéro d'article pertinent.

Quelques dispositions communales existent encore dans les règlements de chacune des communes, notamment parce que l'Association intercommunale Sécurité dans l'Ouest lausannois ne bénéficie pas de délégations de compétences, dans le domaine de la police du feu notamment.

Adapté au nouveau droit pénal fédéral, instaurant une commission de police professionnelle, permettant de réprimer la mendicité, d'encadrer la prostitution et de gérer le stationnement privilégié et la vidéosurveillance, ce règlement a été très favorablement accueilli par le public et n'a posé qu'un unique problème.

La disposition concernant l'exploitation des terrasses d'établissements publics a ainsi dû faire l'objet de discussions complémentaires avec les tenanciers. Ces discussions se sont révélées fructueuses et débouchent sur un accord global dont l'effet se fera sentir en 2012.







Première en Suisse romande, la POL s'est dotée d'un instrument de mesure de vitesse discret et de haute technologie, de conception américaine.

Cet appareil nommé TruCam, dont les performances ont été contrôlées et validées cette année par l'instance fédérale de métrologie (METAS), permet de se positionner à n'importe quel endroit, sur le bord de la route ou en surplomb, pour contrôler les vitesses des véhicules à une distance maximale de 600 mètres, simplement par le biais d'un faisceau laser qui mesure en une fraction de seconde la vitesse des usagers.

Une utilisation en mode automatique est également possible sur un trépied. Les données des véhicules en infraction sont ensuite enregistrées sur une carte mémoire avant d'être intégrées dans le programme informatique de gestion des infractions.

En plus des photos, cet instrument permet aussi d'enregistrer de brèves séquences vidéo.

Le but de cette nouvelle acquisition est un meilleur positionnement en différents endroits, pour sanctionner les comportements nettement excessifs de certains conducteurs. Il est clairement apparu que les usagers de la route connaissent bien les véhicules radar de la POL et les emplacements habituels de contrôle. Ils réduisent leur vitesse dès qu'ils les aperçoivent. Cette attitude démontre que l'effet préventif du radar embarqué à bord d'un véhicule n'atteint plus son objectif dans certaines situations.

De plus, l'aménagement des routes, notamment dans les zones 30, ne permet pas toujours d'installer un véhicule radar en bordure de chaussée. La mise en service d'un tel appareil renforce le sentiment des usagers de pouvoir être contrôlé n'importe où renforçant de surcroît l'effet préventif. L'effet est donc atteint...



Comité de Direction

Conseil intercommunal

Sophie Gosteli, Secrétaire (hors Conseil)

Jean-Claude Gardon	Bussigny-près-Lausanne	3	Julien Gardon Paola Käslin Christian Wyssa
Daniel Matthey jusqu'au 30.06.11 puis Isabelle Steiner	Chavannes-près-Renens	2	Bernard Rickli Daniel Rod
Michelle Beaud jusqu'au 30.06.11 puis Pierre Mühlethaler	Crissier	3	Silvano Campani Frédéric Delacrausaz Patrick Martin
Michel Farine, Président dès le 01.07.11	Ecublens	5	Christine Bolatdemirci Micheline Brülhart Pascal Conti Stéphane Masson Michele Perlini, Président
Etienne Lasserre, Président jusqu'au 30.06.11 puis Bertrand Henzelin	Prilly	5	Fabien Deillon Pascal Delessert Eric Henchoz Ihsan Kurt David Stauffer
Olivier Golaz, Vice-président	Renens	9	Verena Berseth Roland Divorne Gérard Duperrex Gian-Luca Ferrini Nicolas Freymond Rosana Joliat Herrera Mady Keita Alberto Mocchi Ranjini Sivanesa
Yvan de Rham jusqu'au 30.06.11 puis Jean-Paul Meyer	St-Sulpice	2	Madeleine Grzelak-Guidon, Vice-présidente Marcel-André Panzera
Yolande Riche	Villars-Ste-Croix	2	Cédric Romon Jean-Jacques Zumbrunnen



Activité du Comité de Direction

Quatre nouveaux membres ont rejoint les rangs du Comité de Direction au terme des élections communales, ce qui correspond exactement à la moitié de la composition de l'exécutif de l'Association. Ce changement n'a pas donné lieu à des bouleversements, ni sur le plan de l'axe politique retenu, ni sur le plan de l'action policière menée au quotidien. Les quinze séances du Comité ont ainsi permis de prendre un total de 66 décisions nécessaires au fonctionnement de l'Association.

Ainsi, la politique de police communautaire reste au centre des préoccupations du Comité de Direction, politique axée sur la capacité à apporter une réponse rapide et adéquate lorsque la situation l'exige et sur une volonté de résoudre les problèmes affectant la tranquillité publique au quotidien.

En ce début de deuxième législature, le Comité de Direction a lancé une réflexion afin de se doter d'un plan pour les cinq années à venir. Ce plan fixe huit objectifs principaux, déclinés dans un document spécifique.

L'année 2011 restera marquée par le lancement de deux projets de relocalisation du centre administratif et opérationnel de l'Association. Sous la présidence de M. Lasserre (Prilly), durant la fin de la législature 2006-2011, le Comité a notamment décidé de mettre en œuvre un projet de déménagement du siège de l'Association au chemin de Rueyre à Renens.

Si ce projet a finalement échoué, il a permis d'acquérir les connaissances suffisantes à la mise en œuvre d'un second projet de déménagement.

Dès le début de la nouvelle législature, le principe d'un nouveau projet de déménagement a rapidement fait l'unanimité des membres, notamment parce qu'un projet avait déjà fait l'objet d'études préalables.

Ce nouveau projet, à la route des Flumeaux 41 à Prilly, a été adopté par le Comité de Direction en décembre 2011, sous la présidence de M. Farine, Président nouvellement élu du Comité.

Activité du Conseil intercommunal

Durant les six premiers mois de l'année 2011, les membres du Conseil intercommunal se sont réunis à trois reprises. Dans le courant du mois de mars, ils ont adopté le nouveau règlement de police intercommunal, élaboré par les services de l'Association sous la houlette du Comité de Direction.

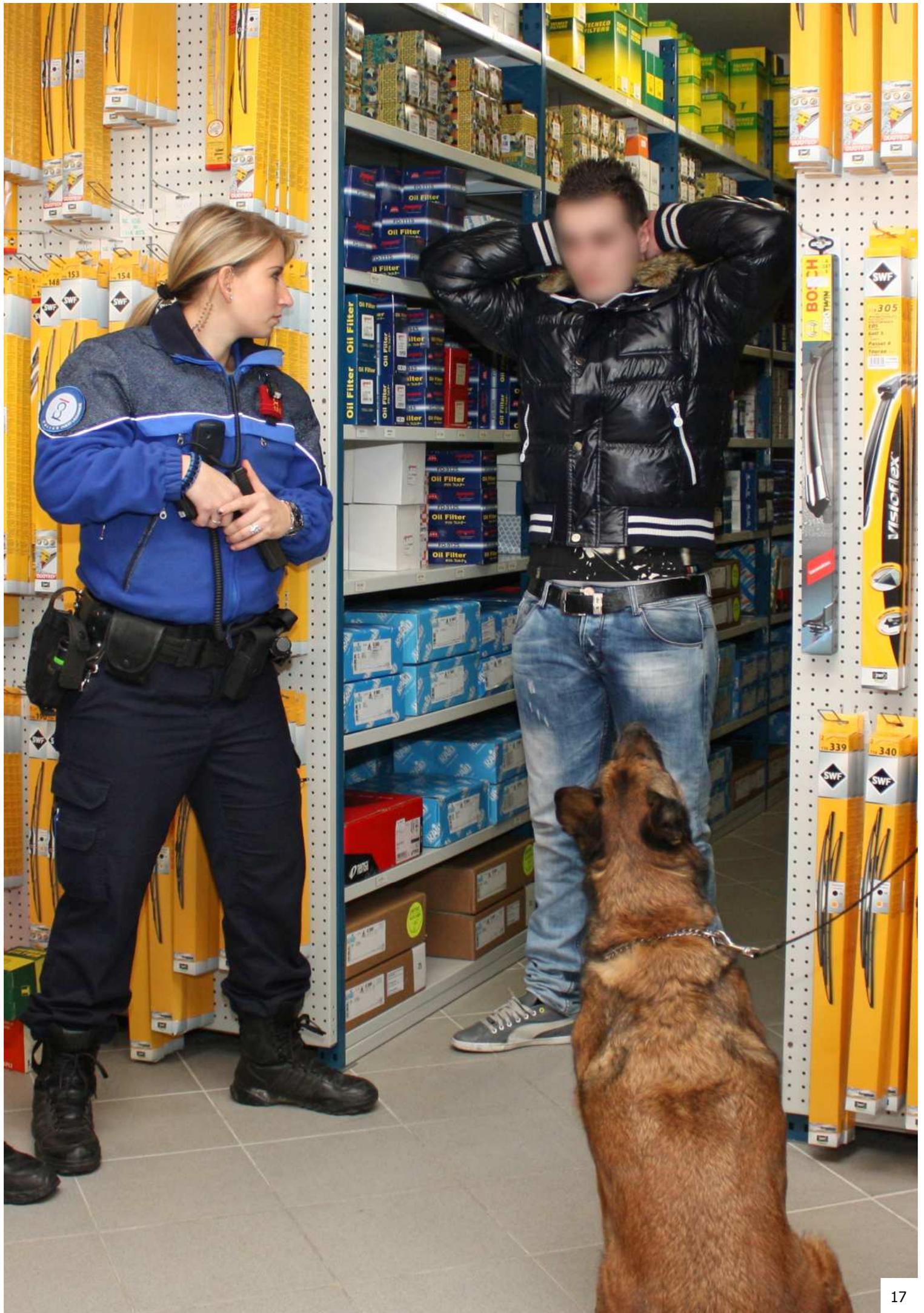
En mai, traditionnellement, les comptes et la gestion ont été adoptés, ainsi qu'une prolongation temporaire des autorisations de plaider et dépenser dans l'attente que le Conseil nouvellement élu puisse reprendre ces dossiers.

Au terme de la législature, une seule motion reste en suspens, portant sur la mise en œuvre d'un corpus encadrant sur le plan éthique le travail des collaborateurs de l'Association.

Composé de 31 délégués des communes, soit 4 de plus que durant la législature précédente en raison des augmentations de population enregistrées dans les communes de Crissier, Ecublens, Prilly et Renens, le Conseil intercommunal a fait l'objet d'un renouvellement de sa composition très important, puisque seuls douze délégués y siégeaient déjà auparavant.

Assermentés à Villars-Ste-Croix, les délégués au Conseil intercommunal élus pour la législature 2011-2016 se sont réunis une fois dans le courant de l'automne. Sous la direction de Michele Perlini, délégué de la commune d'Ecublens nouvellement élu à la fonction de Président, ils ont validé le budget de l'Association, de même que les autorisations de plaider, les compétences financières du Comité de Direction et la fixation du plafond d'endettement. Quant à l'ancien Président, Pascal Delessert de Prilly, il reste membre du Conseil intercommunal où il a retrouvé sa voix en qualité de délégué de sa commune.

Enfin, la secrétaire du Conseil intercommunal depuis la création de l'Association a présenté sa démission. Mme Richard a reçu les remerciements du Conseil et du Comité de Direction avant de transmettre les archives et l'ensemble des documents en sa possession à Mme Gosteli, nouvelle secrétaire du Conseil et assistante du Commandant au quotidien.



Cours de formation

En 2011, une formation spécifique pour les assistants de sécurité publique (anciennement appelés assistants de police) a été mise sur pied. Cette formation s'est déroulée en deux phases, à Savatan pour une instruction de base, soit 260h de formation, puis à la police de Lausanne pour une formation spécifique durant laquelle 160 h d'instruction ont été dispensées.

Les matières enseignées ont porté notamment sur le droit, la loi sur la circulation routière, la loi sur les amendes d'ordre, la loi sur les chiens, la psychologie, l'éthique et la déontologie, le français et le rapport de police, la dactylographie, les signes de circulation, la connaissance du district, les premiers secours et la sécurité personnelle.

L'assistant de police Mario Bottali, seul collaborateur de la POL et seul représentant des polices communales hormis celle de Lausanne, a, au terme de cette formation, réussi brillamment ses examens finaux et obtenu son certificat de fin de formation.

Quant aux collaborateurs de l'Association, tous services confondus, ils ont bénéficié de 4'100 h de formation, à quoi il faut ajouter les cours spécifiques liés à la LOPV, soit 1'120 h, pour un total de 5'220 h de formation.



Formation continue au sein des brigades (en heures)

	Entraînement bâton tactique et self défense	Entraînement tir	TTI (technique et tactique d'intervention)	Rafraîchissement des diverses législations en vigueur	Technique et tactique d'intervention avec un chien	Nouveau code de procédure pénale	Total
2009	570	320	215	230	20	0	1355
2010	520	410	250	260	12	750	2202
2011	420	223	130	110	16	0	899

Formation extra-muros (journées)

	Cours divers	Entraînement de tir 4ème génération	Savoir exploiter ses ressources pour vivre en harmonie	Cours de français	Total
2009	200	123	60	0	383
2010	375	0	24	14	413
2011	484	110	15	0	609

LOPV

L'entrée en vigueur de la LOPV (Loi sur l'organisation policière vaudoise) dès le 1^{er} janvier 2012, et les nouvelles compétences attribuées aux polices communales à partir de cette date, ont nécessité, en 2011 déjà, une formation spécifique (mise à niveau des compétences) en matière d'enregistrement des plaintes.

Pour des questions de répartition de la charge de travail, ces cours se poursuivront durant tout le 1^{er} semestre 2012 et comporteront deux autres modules (constat judiciaire et violences domestiques). Ils ont pour but d'apporter les outils nécessaires aux policiers afin qu'ils maîtrisent au mieux les procédures de ces nouvelles compétences.

Au total, la formation en 2011 relative à l'enregistrement de plaintes aura engendré à elle seule pas moins de 1'120 heures, soit l'équivalent de 140 journées, réparties entre septembre et décembre.



La politique de la POL en matière d'ouverture et de rencontres est restée identique, voire s'est même quelque peu renforcée en 2011.

Ainsi, les contacts réseaux et autres rencontres afin de favoriser la connaissance des réalités de la POL, mais aussi de ses partenaires, se sont multipliés en 2011. Le dialogue interprofessionnel en sort renforcé et amélioré.

Ainsi, la subdivision Prévention & Partenariats a maintenu les contacts existants et participé à de nombreux groupes de travail en rapport avec les questions de sécurité publique dans l'Ouest lausannois. Ces liens réguliers ont permis d'être un partenaire privilégié dans l'organisation de manifestations, telles que la semaine de la citoyenneté ou le dîner-Quizz.

Dans le cadre des approches en résolution de problèmes, les collaborateurs ont apporté expérience et capacité d'analyse pour gérer des problématiques récurrentes dans des espaces publics, concernant notamment des incivilités et dommages à la propriété.

Il en est de même dans le cadre du programme RailFair, du module de sensibilisation à la délinquance auprès des requérants hébergés à l'EVAM, du plan canicule, de l'organisation des rencontres sportives du Lausanne HC à Malley.

Assistance

Fin 2010, les brigades d'intervention ont pris en charge un touriste indigent, qui venait d'être victime du vol de l'ensemble de ses affaires. N'ayant aucune procédure permettant de faire face à une telle situation, les collaborateurs de la structure Prévention & Partenariats, par leur réseau de contacts, ont trouvé différentes solutions adéquates et rédigé une directive afin d'améliorer la prise en charge de ce genre de personnes.

Gens du voyage

Après avoir été confrontés à l'installation de camps de gens du voyage à Prilly et Crissier, et suite aux soutiens apportés aux Municipalités à ce sujet, les collaborateurs de Prévention & Partenariats ont proposé un protocole en vue d'améliorer la gestion de ces questions.

Toutes les communes partenaires disposent désormais des propositions de la POL en vue de gérer les campements de gens du voyage.

Constatant la présence toujours plus importante de migrants provenant de l'est européen dans la région, la subdivision a suivi de près les déplacements et points de chute de ces communautés. Elle a notamment rappelé les règles d'usage à des propriétaires qui s'apprêtaient à accueillir ces personnes en installant un camping sauvage.

Enfin, les chefs de brigade de la police mobile ont rencontré, lors de leurs séances de coordination, différents partenaires, soit les responsables de :

la Coordination judiciaire de la police cantonale qui analyse la situation délictueuse/criminelle à l'échelle du canton

la Police militaire

l'entreprise Securitas, en particulier la centrale des alarmes

les responsables du contrôle des chantiers et de la construction



Campagnes de prévention

Dans le contexte d'une évolution de la délinquance et notamment d'une augmentation du nombre de vols, la prévention s'est surtout attachée à proposer des solutions simples de protection au profit des habitants et des commerces de la région. Cela dit, la sécurité sur les passages piétons, la rentrée scolaire et la vitesse des voitures n'ont pas été oubliées.

La POL a participé à des campagnes de prévention nationales et cantonales. Elle a créé des campagnes régionales dans les domaines suivants : prévention routière (passages piétons, propreté des pare-brise), protection des biens (vols à l'astuce, vols dans les habitations, etc.), incivilités (abandon de déchets sur la voie publique).

Des actions spéciales, en raison d'opportunités, de demandes ou de problématiques particulières ont été initiées. La subdivision a également participé à des manifestations telles que la semaine de la mobilité, des fêtes communales, des marchés, des stands dans les centres commerciaux, ainsi que des actions en partenariat avec diverses entités.







Dès sa création, la POL a fait le choix de communiquer sur ses activités avec les Municipalités partenaires, la population et les médias par le biais de son site internet, des lettres d'information et des journaux communaux.

En 2011, deux conférences de presse ont été mises sur pied, l'une le 4 mai pour la présentation du nouveau bus de prévention et l'autre le 15 décembre pour faire connaître l'affiche des campagnes de prévention 2012. Le 9 novembre, une lettre d'information présentant l'achat du nouvel appareil radar TruCam a intéressé de nombreux médias, qui sont venus assister à une présentation de l'appareil.

Des articles de prévention ou présentant les activités de la POL sont adressés aux journaux communaux lors de chacune de leurs parutions et permettent à ceux qui ne reçoivent pas les lettres d'information d'être régulièrement tenus au courant.

Quelques 900 adresses courriels sont enregistrées dans notre base de données et proviennent des différents partenaires de la POL, des médias, des collaborateurs et de la population. Notre site internet permet de s'abonner aux lettres d'information et 61 personnes ont choisi de s'inscrire par ce biais. Des cartes placées dans tous les postes de ville donnent également la possibilité de transmettre son adresse courriel.

La POL a publié 31 lettres d'information en 2011. A ce chiffre s'ajoutent les lettres d'information sur le radar, adressées aux Municipalités mais disponibles sur notre site internet, à raison d'une par semaine.

La lettre d'information sur l'état de situation semaine par semaine a été abandonnée après une année d'activité en raison de prescriptions du Code de procédure pénale. Ces contraintes limitent fortement la communication qui peut être faite sur les événements se déroulant dans l'Ouest Lausannois.



Projet de médiation institutionnelle

Un code de déontologie des policiers du canton de Vaud a été élaboré dans le cadre de la réforme policière. Les services de police doivent se doter de structures pour traiter les doléances des personnes qui contestent de manière légitime ou non les comportements de policiers.

Suite à une réflexion entamée il y a déjà deux ans, confortée par les axes de la réforme policière (LOPV), la POL a mis en place un processus de médiation institutionnelle qui servira à la fois à centraliser et uniformiser la manière de gérer les doléances écrites et à favoriser un traitement équitable des personnes concernées (policiers et citoyens).

Dans un premier temps, l'appréciateur, (un cadre de la POL), recherche les renseignements nécessaires concernant la situation dont la personne se plaint et s'entretient avec les 2 parties séparément.

Pour autant qu'une des parties le demande et que chacune des parties soit d'accord, l'appréciateur transmet le dossier à un médiateur externe.

Si la médiation échoue et/ou que le plaignant souhaite faire reconnaître d'une autre manière le bien-fondé de sa demande, le Commandant est saisi de la question. Il se base sur le règlement du personnel et le code de déontologie, sur la charte éthique lorsqu'elle existera.

A noter que la Commission de police traite les réclamations concernant les amendes et dénonciations et que ces éléments ne sont pas pris en considération par l'appréciateur.

Ressources humaines

Mouvements de personnel

Au 31 décembre 2011, l'Association compte 124 postes à plein temps, occupés par 130 collaborateurs.

75 collaborateurs sont rattachés au corps de police (61 %)
26 collaborateurs travaillent au sein de la police administrative (21%)
23 collaborateurs occupent les postes attachés à la Direction et à Partenariats et Logistique (18%).

6 collaborateurs sont en formation (3 aspirants policiers et 3 apprentis).

Le Comité de Direction a engagé 3 collaborateurs, 2 apprentis et 3 aspirants. 4 départs de collaborateurs et 2 d'apprentis ont été enregistrés.

Accidents et maladie

Au total, quelque 1374 jours maladie et 517 jours accidents sont comptabilisés. Sur les 44 accidents survenus, 13 seulement étaient d'ordre professionnel. Huit cas de maladies de longue durée sont survenus.

Evaluations des collaborateurs

Le processus d'évaluation ayant donné satisfaction depuis son introduction en 2008, il a été reconduit en 2011 avec quelques adaptations. Sur 120 collaborateurs évalués:

11 collaborateurs ont été qualifiés comme dépassant largement les attentes;
34 collaborateurs dépassent légèrement les attentes et ont été récompensés d'une prime;
67 collaborateurs fournissent des prestations en adéquation avec les objectifs fixés;
8 collaborateurs n'ont pas atteint les objectifs fixés.



Après avoir subi une très forte augmentation en 2010, le nombre des interventions pour des cas de vols reste stable en 2011 à plus de 6% du total. Incontestablement, la problématique des vols reste celle qui nécessite la plus grande attention de la part des forces de police et de sécurité publique.

Si les interpellations d'auteurs en flagrant délit ont encore crû par rapport à l'année dernière pour atteindre leur plus haut niveau, force est de constater que l'action policière ne suffit pas.

Ainsi, la chaîne pénale peine à prendre des mesures de sanctions à l'encontre de ces délinquants, ne jouant que très imparfaitement son rôle en la matière.

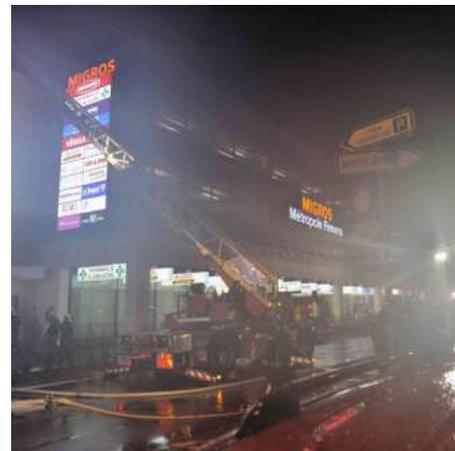
Mais il faut bien convenir aussi que les habitudes des citoyens, habitants et entreprises en matière de protection de leurs biens ne sont pas toutes optimales. Trop souvent, les malfaiteurs voient leur tâche facilitée par un manque de prudence.

Depuis le sac presque offert parce qu'abandonné sur un caddy dans une grande surface, jusqu'à la porte d'une maison ou d'un appartement laissée ouverte alors que les habitants sont à la buanderie, toutes les situations existent. Quant aux entreprises, fermées la nuit en règle générale, elles sont encore nombreuses à ne disposer d'aucune alarme ni d'aucune protection.

Pour cette raison, les campagnes de prévention ponctuelles auparavant sont devenues quasi permanentes en 2011, avec des actualisations en fonction des comportements saisonniers des voleurs.

Un point doit rester dans toutes les têtes: prudence et protection sont les meilleurs moyens de se protéger contre les vols !





Aperçu événementiel

Janvier

Le 6 janvier vers 18h, policiers et pompiers interviennent au centre commercial Métropole à Renens après qu'une patrouille a constaté un fort dégagement de fumée et des flammes perçant le toit du centre commercial.

Afin de faciliter l'accès aux services de secours, des déviations sont mises en place et le centre commercial est évacué. Douze véhicules d'intervention et pas moins de cinquante pompiers sont dépêchés sur les lieux. Le feu a pris dans un local technique situé sous le toit.

En date du 21 janvier, vers 18h40, une femme franchit les barrières baissées du M1 à la hauteur de l'arrêt Cerisaie. Elle est percutée par la rame du métro qui vient de quitter l'arrêt. La femme décède sur les lieux.

La circulation, sur place, est gérée par les policiers, pendant que les pompiers dégagent le corps coincé sous la motrice. Le conducteur bénéficie d'un soutien psychologique organisé par les TL, tandis que la POL propose le soutien de sa cellule psychologique aux parents d'une enfant de 10 ans témoin des faits.

Un habitant de St-Sulpice part avec ses deux jumelles de sept ans le 31 janvier en faisant part de son intention de se supprimer. Les collaborateurs de la POL entament les premières recherches aux alentours du domicile de ce monsieur, recherches qui se poursuivent au petit matin aux abords des écoles.

Il apparaît cependant assez rapidement que ce monsieur a quitté la Suisse et les recherches baissent d'intensité dans l'Ouest lausannois.

L'affaire prenant une tournure médiatique très conséquente, les collaborateurs de la POL se chargent, à plusieurs reprises, de faire respecter le droit au calme et à la tranquillité dans le village.

Février

Vers 16h30, l'employée d'une station-service de Chavannes appelle la police après avoir été aspergée d'essence par un mal-faiteur qui s'est enfui en emportant la caisse.

Un conducteur de chien et son animal prennent immédiatement une piste, tandis qu'une patrouille de la POL s'enquiert du signalement de l'auteur des faits.

Grâce à un dispositif mis en place en collaboration entre gendarmes et policiers, l'auteur des faits est interpellé quelques minutes plus tard, en possession du butin.

Mars

Dans le courant du mois de mars, les enquêteurs de la police de Sûreté signalent aux corps de police qu'une moto a été repérée lors d'une agression avec violence.

Sur la base du numéro d'immatriculation, les policiers de la POL repèrent le véhicule dans la cour d'un bâtiment industriel de Crissier.

A la suite d'une longue observation, les propriétaires de la moto sont interpellés au moment où ils s'apprêtaient à reprendre le véhicule. Il s'avère qu'ils sont impliqués dans plusieurs cas de brigandages et actes de violence.

Avril

Un collaborateur de l'administration communale de Bussigny se rend au bureau avec une arme à feu. Il tire dans une porte à proximité du bureau d'un autre employé avec qui il est en conflit. Il dépose ensuite son arme à feu, après un bref échange avec une troisième personne.

Dans l'intervalle, les agents de la POL sont sur place et interpellent l'auteur des coups de feu au moment où il sort du bâtiment. L'homme est mis à disposition des enquêteurs et de la justice, tandis que les témoins, choqués, bénéficient d'un soutien psychologique.

Juin

Grâce à une information transmise par un habitant de Renens, les policiers et gendarmes mettent en place un dispositif d'interception après que deux jeunes femmes ont tenté de s'introduire dans un appartement.

Les deux jeunes femmes sont interpellées quelques minutes plus tard sur la base du signalement fourni par le témoin. Il s'avère qu'elles sont les auteurs de cambriolages commis dans ce quartier. Des affaires de ce genre sont de plus en plus fréquentes sur l'ensemble du territoire de l'Ouest lausannois.

Juillet

Du 8 au 19 juillet, quelque 4300 gymnastes sont hébergés dans les huit communes du district, alors que le CIGM de Malley, sur territoire de Prilly, accueille une partie des prestations et démonstrations.

Les collaborateurs de la POL participent à la mise en œuvre du dispositif de sécurité coordonné à l'échelle de la région lausannoise, dispositif caractérisé par la nécessité d'un encadrement souple et sympathique de sportifs venus à Lausanne pour y faire la fête.

S'agissant de manifestations à caractère bon enfant, les agents n'interviennent que pour des petits problèmes liés à des vols et à la présence de nombreuses sportives ayant l'effet d'aimants auprès de quelques jeunes du district.

Août

Au petit matin du 15 août, un frigo prend feu dans un appartement au 4^{ème} étage d'un bâtiment situé à la route de la Plaine à Chavannes. Les agents constatent que la locataire, octogénaire, s'est réfugiée sur son balcon. Ils montent dans le bâtiment, prennent en charge la vieille dame et l'emmènent hors de danger.

La fumée s'épaississant et le feu se propageant aux étages supérieurs, les policiers décident d'évacuer l'immeuble et d'ouvrir un local de la protection civile afin de rassembler les habitants. En moins de trente minutes, le local est ouvert. Quarante personnes sont évacuées, dix-sept prises en charge dans l'abri de la protection civile et cinq soignées par les ambulanciers.

Dans ce contexte, la collaboration entre pompiers, spécialistes de la protection civile, ambulanciers et policiers se révèle parfaitement adéquate et très professionnelle.

Décembre

Le 6 décembre, le gérant d'un établissement public appelle la police après qu'un de ses collaborateurs a été victime de coups de couteau. Les agents et ambulanciers se rendent sur place et diffusent le signalement de l'auteur. Ils le précèdent après avoir pu visionner les images de la vidéosurveillance interne de l'établissement.

L'homme est interpellé quelques minutes plus tard par une des autres patrouilles de la POL qui s'étaient déployées dans le quartier concerné.



Promotions

Au total, 15 collaborateurs ont été promus en 2011, quatre à la distinction d'appointé, sept au grade de brigadier, et quatre à celui de sergent.

En outre, une secrétaire a été promue à la fonction d'assistante de direction.

Assermentation

La nouvelle place du Marché de Renens a accueilli sa première cérémonie officielle le 16 mars 2011 à l'occasion de la prestation de serment de la POL.

La Syndique de Renens, Marianne Huguenin, a procédé à la lecture de la prestation de serment à trois agents ayant terminé leur formation et à un assistant de police.

Ce dernier a intégré la nouvelle formation pour les assistants de police à l'Académie de Savatan.

Dans son discours, le Commandant Séchaud a confirmé la hausse des vols dans l'Ouest lausannois et la nécessité pour les habitants et les entreprises de mieux protéger leurs biens.

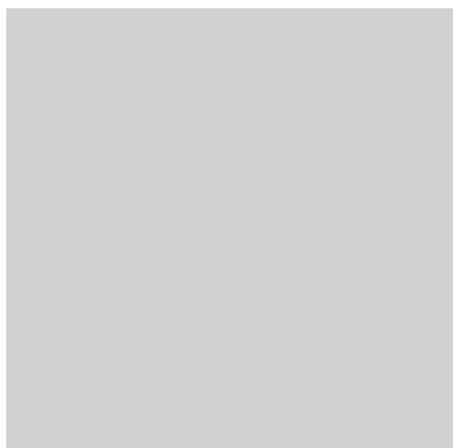
Au terme de cette cérémonie, les nombreux invités officiels, familles et collaborateurs de la POL se sont déplacés à la salle de spectacles de Renens pour terminer l'après-midi autour d'un apéritif.



Assermentés

Agte Hönger Laurie
Agt Estoppey Julien
Agt Verardi Vincenzo

Bottali Mario, assistant de police



Bussigny-près-Lausanne

Le répondant technique a apporté conseils et appui aux Autorités afin de solutionner la problématique de jeunes occupant la place de jeux à Bussigny-sud (détritrus, fumée et relations avec les habitants du quartier) et a pris contact avec deux entreprises de sécurité pour la mise en place d'un concept de surveillance sur la commune. Il a également participé à l'élaboration de projets en matière de circulation (modification en zone 30, proposition de fermeture du ch. de Faraz, mise en place d'un chantier à la rue des Alpes, fermeture du parking à la rte de Buyère).

Chavannes-près-Renens

Le répondant technique a rencontré chaque semaine la Municipale. Les échanges ont principalement porté sur des questions de circulation routière, que ce soit en terme de sécurité, de signalisation ou de stationnement. A relever la transmission à la Municipalité d'un rapport rédigé par Prévention & Partenariats proposant des mesures visant à limiter autant que faire se peut la commission de dommages à la propriété sur le bâtiment communal occupé par la "Boule du Caudray". Un autre rapport a été transmis émanant de la Signalisation consécutivement à une pétition mettant en cause la sécurité du passage pour piétons situé à l'av. de Préfaully, peu avant le débouché sur l'av. de la Gare.

Crissier

La collaboration s'est poursuivie dans les dossiers sur l'aménagement de la rue des Alpes, les zones 30 (projet finalement refusé par référendum communal), la durée du stationnement et un projet de vidéosurveillance dans certains bâtiments communaux. Le répondant technique a rencontré chaque semaine le Directeur de police. Il assiste également à une séance réunissant les cadres communaux. Trois objectifs principaux ont été fixés en priorité: projet de mise en place de panneaux lumineux renseignant les automobilistes sur les manifestations communales (en cours); suite à des dommages à la propriété sur le collège de la Carrière, une révision totale du dispositif de vidéosurveillance est à l'étude; suite à des dommages à la propriété et nuisances sonores au quartier Pré-Fontaine, des patrouilles pédestres et des objectifs précis sont assurés par la POL. Malgré une amélioration, le problème n'est actuellement toujours pas entièrement résolu.

Ecublens

Au niveau politique, le répondant a collaboré à la réflexion et à la finalisation du schéma directeur des déplacements, ainsi que, en étroite collaboration avec le répondant technique, à l'élaboration de nouvelles prescriptions d'exécution du règlement communal sur le cimetière. Le répondant technique a pour sa part été sollicité dans le cadre d'aménagements routiers divers, tels que la création d'un giratoire, la pose de ralentisseur et l'installation d'une signalisation lumineuse. Il a également été amené à gérer, conjointement avec la Municipalité, de situations répétées de troubles à la tranquillité publique, notamment au chemin de Veilloud.

Prilly

De nombreuses problématiques ont été abordées et traitées durant l'année. Il a été question notamment de dommages à la propriété, de nuisances sonores, d'abandon de déchets sur la voie publique, de visibilité de la police au travers de patrouilles pédestres et à vélo, de la mise aux normes et de la validation des zones 30, du remplacement de deux armoires de commande de feux de signalisation, de la pose de Leds en lieu et place d'ampoules à incandescence, de la mise aux normes de signaux dans la zone P3, de la campagne de marquages routiers, de transit et de stationnement de véhicules, de créations et modifications de places de parc, de la gestion des macarons et des inhumations.

Renens

Pendant l'année 2011, le répondant technique a rencontré chaque semaine le Municipal de police et le Secrétaire municipal. Il a traité les dossiers en relation avec des problèmes de sécurité publique, de police du commerce et de signalisation. Le répondant a participé à plusieurs séances de la Commission de la Mobilité, de l'Urbanisme et des Travaux et à une rencontre avec la population pour une problématique de quartier. Il a également assisté à des séances d'information sur les futurs travaux et aménagements de la gare de Renens et du tram.

Saint-Sulpice

Les répondants technique et politique ont initié une réflexion en matière de stationnement privilégié des résidents sur le domaine public. Cette année a également vu la concrétisation du projet d'une réception unique entre le contrôle des habitants et le poste de police, qui se trouvent dans le même bâtiment.

Villars-Ste-Croix

Des réponses et des actions ont été entreprises afin de gérer des demandes concernant des dénonciations sur le domaine privé, la sécurité routière, des véhicules en mauvais stationnement, des dommages à la propriété, des incivilités et des chiens errants.

Le début de la législature 2011- 2016 coïncide avec la mise en œuvre d'un système d'appui renforcé aux communes partenaires de l'Association.

Afin d'améliorer la collaboration tant avec les services communaux d'une part, qu'avec les autorités exécutives d'autre part, la fonction de répondant communal, qui existe depuis la création de l'Association de communes, a été séparée en deux.

Depuis le mois de juillet, chaque commune bénéficie d'un répondant technique, officier employé au sein de l'Association et faisant office de porte d'entrée pour les services de l'administration. Ces collaborateurs sont en contact avec les responsables administratifs communaux et parfois avec les Municipalités, afin de régler des problèmes relevant du terrain.

Depuis les feux de signalisation en panne jusqu'aux problèmes locaux de stationnement en passant par des organisations de manifestations, les répondants techniques sont à disposition pour gérer les réponses à donner aux situations qui se présentent au quotidien.

Dans le même temps, les communes ont souhaité être en contact plus étroit avec la Direction de l'Association, afin d'améliorer l'échange croisé de points de vue et afin de bénéficier des prises de position du Commandement. Cet appui permet d'apporter des réponses à des questions politiques et une participation de la POL en vue de l'élaboration de réponses et préavis, notamment.

Pour ce faire, le Commandant et son remplaçant sont désormais les répondants politiques auprès de chacune des communes de l'Ouest lausannois, à raison de quatre communes chacun.



Commune

Bussigny-près-Lausanne
 Chavannes-près-Renens
 Crissier
 Ecublens
 Prilly
 Renens
 St-Sulpice
 Villars-Ste-Croix

Répondant technique

plt Denis Moraz
 plt Olivier Fiaux
 plt Fabio Bottali
 lt Jacques-André Chappuis
 cap Olivier Jaunin
 lt Christian Hautle
 lt Jacques-André Chappuis
 cap Olivier Jaunin

Répondant politique

maj Christian Séchaud
 cap Pascal Treboux
 cap Pascal Treboux
 cap Pascal Treboux
 maj Christian Séchaud
 maj Christian Séchaud
 cap Pascal Treboux
 maj Christian Séchaud

La violence contre la police = violence contre l'Etat

La Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police (FSFP), représentant les intérêts syndicaux de plus de 23'000 policiers répartis dans 69 sections, dont celle de La Côte et l'European Confederation of Police (EuroCOP), organisation faitière de 34 syndicats de police regroupant un demi-million de policiers de 25 pays européens, dont la FSFP est membre, demandent de mettre fin à la violence contre la police. En effet, celle-ci est inacceptable et ne cesse d'augmenter. En 2009 déjà, plus de 6,5 fonctionnaires de police ont été en moyenne quotidienne victime de violences dans l'exercice de leurs fonctions.

Tout comme notre organe faitier de la FSFP et EuroCOP, sur le plan européen, la section La Côte déplore cette banalisation qu'en fait la société par le biais de médias. Aussi, elle contribue à mettre un holà contre la violence envers les fonctionnaires de police, qu'elle soit physique, verbale ou même psychique.

On en parle haut et fort, notamment parmi nos élus politiques mais rien ne bouge réellement. Personne n'agit auprès des autorités pénales pour faire évoluer la Loi. Sur le plan syndical, nous revendiquons des peines exemplaires fermes à l'encontre des auteurs alors que bien souvent ceux-ci ne se voient condamnés qu'à des jours amendes avec sursis. En résumé, on nous entend bien mais il semblerait que personne ne nous comprenne, quand bien même la force publique soit le dernier rempart de l'Etat pour faire respecter la sécurité intérieure. Pour conclure, nous déclarons :

« La violence n'est pas un risque du métier »

et ne doit jamais être considérée comme acceptable. Le fonctionnaire de police doit être protégé contre ce genre d'agression et soutenu par ses Autorités. Il est impératif que la loi change.

Alain Caillet
Président FSFP La Côte



Le Comité de Direction et l'Etat-major de la POL ont décidé de mettre cette page à disposition du Président de la FSFP « La Côte » qui est aussi Président de la Commission du personnel de la POL, en gage de soutien à la campagne menée par le Syndicat dans ce domaine.

En 2011, 6 policiers de la POL ont été blessés lors d'agressions commises à leur encontre par des gens ne leur témoignant aucun respect.

Ces violences sont inacceptables.

STOP

A LA VIOLENCE CONTRE LES POLICIERS



LA VIOLENCE N'EST PAS UN RISQUE DU MÉTIER



STOP

A LA VIOLENCE CONTRE LES POLICIERS



LA VIOLENCE N'EST PAS UN RISQUE DU MÉTIER



Perspectives d'avenir

Après quatre années d'existence, la POL fonctionne désormais de façon adéquate et le bilan est très largement positif.

Cela étant posé, les défis à relever sont toujours très nombreux.

L'affûtage des compétences et connaissances professionnelles des collaborateurs est une nécessité pour permettre à la POL de s'intégrer dans le nouveau système policier vaudois. Dans le même sens, le Comité de Direction va devoir signer un contrat d'accréditation avec le Conseil cantonal de sécurité.

A moyen terme, le regroupement de la POL à Prilly permettra des synergies entre les différents secteurs de la POL. Le défi va bien au-delà d'un simple déménagement et touche à l'organisation même de l'ensemble de la structure.





En guise de synthèse, nous vous prions de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association Sécurité dans l'Ouest lausannois,

Vu le rapport de gestion présenté par le Comité de Direction,

Oùï le rapport de la Commission de gestion,

approuve la gestion de l'exercice 2011 et en donne décharge au Comité de Direction.

Total des interventions dans les communes

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars- Ste-Croix	Total
2008	1'407	1'389	1'848	1'670	2'183	3'712	945	129	13'283
2009	1'772	1'647	2'184	2'093	2'525	4'229	988	164	15'602
2010	2'243	1'482	2'629	2'340	3'178	5'219	1'080	306	18'477
2011	2'129	1'551	2'913	2'095	3'466	5'241	1'136	266	18'797
% des inter. totales	11.33%	8.25%	15.50%	11.15%	18.44%	27.88%	6.04%	1.42%	
Diff. 11-10	-114	69	284	-245	288	22	56	-40	320

Les interventions à caractère préventif sont comptabilisées pour moitié des autres interventions, comme cela avait été fait dans le cadre des rapports de gestion 2008 et 2009.

Total des interventions à caractère préventif dans les communes

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars- Ste-Croix	Total
2008	547	698	695	813	815	760	721	67	5'116
2009	618	875	892	1'056	1'079	990	755	78	6'343
2010	1'017	688	1'086	1'117	1'487	1'740	780	169	8'084
2011	972	798	1'090	992	1'509	1'752	770	160	8'043
% des inter. préventives	12.09%	9.92%	13.55%	12.33%	18.76%	21.78%	9.57%	1.99%	
Diff. 11-10	-45	110	4	-125	22	12	-10	-9	-41

Ces chiffres ne tiennent pas compte des travaux spécifiques réalisés par la subdivision Prévention et Partenariats ainsi que par les postes de ville de chacune des communes.

Interventions par nature

	Accidents	Vols	Nuisances sonores	Demandes d'assistance	Bagarres ivresses	Contrôles circulation	Dommages à la propriété	Prévention	Infractions LCR	Divers	Total
2009	1'128	792	1'473	2'155	454	1'132	602	6'343	433	1'090	15'602
2010	1'203	1'152	1'502	2'113	512	1'601	752	8'084	319	1'239	18'477
2011	1'094	1'166	1'555	2'375	501	1'629	742	8'043	223	1'469	18'797
% des inter. préventives	5.82%	6.20%	8.27%	12.63%	2.67%	8.67%	3.95%	42.79%	1.19%	7.82%	

Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police) mise en production à la POL en mai 2008. La méthode de comptabilisation a été affinée depuis 2009.

Total des heures dans les postes de ville

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars- Ste-Croix	Total	
Administratif	2010	1535:59	1495:02	1861:48	1995:50	2198:48	1449:47	970:08	3:40	11511:02
	2011	1448:09	1655:37	2963:13	980:10	2310:58	1807:12	1082:40	28:15	12276:14
Préventif	2010	882:27	1195:43	1310:21	1337:50	1320:12	1036:18	721:39	103:55	7908:25
	2011	953:43	1167:53	1115:37	1382:34	1273:13	1325:11	775:23	111:15	8104:49
Répressif	2010	1017:46	321:25	568:20	679:08	907:42	430:31	199:01	7:55	4131:48
	2011	499:00	301:04	146:05	261:07	703:41	474:43	54:48	15:48	2456:16
Manifestations	2010	73:45	20:45	6:00	72:14	0:00	42:00	58:00	0:00	272:44
	2011	35:25	18:55	0:00	18:30	0:00	17:30	14:10	0:00	104:30
Total	2010	3509:57	3032:55	3746:29	4085:02	4426:42	2958:36	1948:48	115:30	23823:59
	2011	2936:17	3143:29	4224:55	2642:21	4287:52	3624:36	1927:01	155:18	22941:49

Répartition en pourcentage des heures dans les postes de ville

		Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
Administratif	2010	44%	49%	50%	49%	50%	49%	50%	3%	48%
	2011	49%	53%	70%	37%	54%	50%	56%	18%	54%
Préventif	2010	25%	39%	35%	33%	30%	35%	37%	90%	33%
	2011	32%	37%	26%	52%	30%	37%	40%	72%	35%
Répressif	2010	29%	11%	15%	17%	21%	15%	10%	7%	17%
	2011	17%	10%	3%	10%	16%	13%	3%	10%	11%
Manifestations	2010	2%	1%	0%	2%	0%	1%	3%	0%	1%
	2011	1%	1%	0%	1%	0%	0%	1%	0%	0%

Répartition des interventions jour/nuit

	Nuit (23h-6h)	%	Jour (6h-23h)	%
Accidents	59	5%	1'035	95%
Interpellations	69	18%	317	82%
Vols	120	10%	1'046	90%
Nuisances sonores	634	41%	921	59%
Demandes d'assistance	418	18%	1'957	82%
Violences domestiques	25	20%	98	80%
Bagarres	62	30%	143	70%
Ivresses	138	47%	158	53%
Stupéfiants	37	19%	161	81%
Infractions Letr	18	14%	109	86%
Contrôles circulation	157	10%	1'472	90%
Dommages à la propriété	121	16%	621	84%
Incendies	30	26%	86	74%
Prévention	553	7%	7'490	93%
Etablissements publics	14	31%	31	69%
Infractions pénales	36	17%	175	83%
Infractions LC R	42	19%	181	81%
Collaboration inter polices	55	21%	208	79%
	2 588	14%	16 209	86%



Total des interpellations et arrestations (auteurs de délits)

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	11	13	18	16	17	56	-	1	132
2009	16	8	24	6	24	100	4	1	183
2010	20	14	49	27	33	112	5	3	263
2011	19	13	116	18	41	116	9	2	334
Diff 11-10	-1	-1	67	-9	8	4	4	-1	71

Les critères de recherches de la statistique des interpellations et arrestations ont été affinés, raison pour laquelle les données des années antérieures sont modifiées.

Accidents de la circulation

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	145	52	215	104	149	246	21	19	951
2009	200	63	246	139	152	275	36	17	1'128
2010	187	67	273	137	187	289	35	28	1'203
2011	184	67	244	113	174	258	41	13	1'094
Diff. 11-10	-3	-	-29	-24	-13	-31	6	-15	-109
Blessés									
2008	11	5	21	16	20	24	7	4	108
2009	14	5	29	23	20	33	5	1	130
2010	13	3	25	20	20	33	8	4	126
2011	17	7	16	14	17	24	5	3	103
Mortels									
2008	-	-	-	-	1	-	-	1	2
2009	1	-	-	1	-	-	-	1	3
2010	-	1	1	-	-	-	-	-	2
2011	-	1	-	-	-	-	-	-	1

Total des vols de toutes sortes (yc vols à l'étalage) ayant généré une intervention de la POL

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	92	71	116	98	135	246	20	4	782
2009	93	56	140	76	137	274	12	4	792
2010	115	99	205	169	156	348	48	12	1'152
2011	118	75	224	155	182	374	34	4	1'166
Diff. 11-10	3	-24	19	-14	26	26	-14	-8	14

Total des nuisances sonores et troubles à la tranquillité

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	73	79	115	77	139	296	14	5	798
2009	180	159	173	148	204	578	23	8	1'473
2010	169	132	175	158	232	601	21	14	1'502
2011	140	121	199	153	267	634	37	4	1'555
Diff. 11-10	-29	-11	24	-5	35	33	16	-10	53

Total des demandes d'assistance

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	72	66	73	80	163	271	18	4	747
2009	213	178	251	281	359	816	47	10	2'155
2010	180	155	291	266	410	744	52	15	2'113
2011	187	158	366	221	488	825	102	28	2'375
Diff. 11-10	7	3	75	-45	78	81	50	13	262

La POL n'est autorisée à s'occuper que de l'intervention dans ce genre de situation. La partie judiciaire est du ressort exclusif de la Police cantonale vaudoise.

Total des violences domestiques

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	8	10	5	9	15	44	1	-	92
2009	13	21	13	17	17	47	-	1	129
2010	6	8	11	8	16	40	2	1	92
2011	16	12	9	11	25	47	3	-	123
Diff. 11-10	10	4	-2	3	9	7	1	-1	31

Total des bagarres et lésions corporelles

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	12	5	18	11	26	70	1	-	143
2009	27	16	24	23	29	80	2	1	202
2010	12	20	21	23	23	94	5	2	200
2011	11	14	35	10	33	99	3	-	205
Diff. 11-10	-1	-6	14	-13	10	5	-2	-2	5



Total des ivresses au volant

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	14	12	25	9	28	52	13	-	153
2009	25	12	33	14	43	114	9	2	252
2010	31	12	33	29	54	135	14	4	312
2011	36	16	40	23	71	96	10	4	296
Diff. 11-10	5	4	7	-6	17	-39	-4	-	-16

La POL n'est autorisée à intervenir que dans des cas où la quantité de produit détenu par l'auteur de l'infraction est en lien avec sa consommation personnelle. Les autres cas (trafic) sont du ressort exclusif de la Police cantonale vaudoise.

Total des infractions à la loi sur les stupéfiants

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	11	5	16	11	20	55	-	-	118
2009	12	10	18	17	25	87	4	-	173
2010	18	14	26	13	42	79	3	2	197
2011	21	13	39	16	33	70	5	1	198
Diff. 11-10	3	-1	13	3	-9	-9	2	-1	1



Total des infractions à la loi sur les étrangers

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	6	1	9	5	14	34	-	-	69
2009	6	4	12	3	13	45	2	-	85
2010	10	5	19	8	9	52	-	-	103
2011	14	5	32	7	17	47	4	1	127
Diff. 11-10	4	-	13	-1	8	-5	4	1	24

Total des contrôles de circulation (yc radar)

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	78	48	77	85	93	178	28	14	601
2009	162	95	155	150	196	288	59	27	1'132
2010	284	139	195	194	271	396	82	40	1'601
2011	231	141	246	225	305	372	67	42	1'629
Diff. 11-10	-53	2	51	31	34	-24	-15	2	28

Total des dommages à la propriété ayant généré une intervention de la POL

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	56	54	46	56	82	174	10	6	484
2009	92	56	66	77	109	183	14	5	602
2010	110	68	88	96	118	255	11	6	752
2011	76	60	121	73	163	227	18	4	742
Diff. 11-10	-34	-8	33	-23	45	-28	7	-2	-10



Radar

Rapports de dénonciation à la Préfecture et au Ministère public d'arrondissement

	Radar	Suveillance automatique du trafic	Total
2008	491	181	672
2009	644	146	790
2010	429	321	750
2011	492	294	786
Diff 11-10	63	-27	36



Statistique des infractions radar

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
Nombre de contrôles	2008: 50 2009: 82 2010: 66 2011: 89	2008: 53 2009: 61 2010: 43 2011: 47	2008: 71 2009: 99 2010: 76 2011: 114	2008: 104 2009: 106 2010: 75 2011: 109	2008: 111 2009: 126 2010: 94 2011: 138	2008: 155 2009: 170 2010: 113 2011: 170	2008: 23 2009: 32 2010: 27 2011: 31	2008: 17 2009: 23 2010: 17 2011: 16	2008: 584 2009: 699 2010: 511 2011: 714
Véhicules contrôlés	2008: 10'035 2009: 14'961 2010: 14'090 2011: 13'901	2008: 15'957 2009: 20'645 2010: 11'105 2011: 11'577	2008: 22'916 2009: 29'536 2010: 29'192 2011: 37'183	2008: 31'414 2009: 37'126 2010: 26'410 2011: 25'746	2008: 47'860 2009: 58'464 2010: 45'755 2011: 42'538	2008: 59'476 2009: 73'280 2010: 46'686 2011: 54'372	2008: 2'962 2009: 4'497 2010: 3'263 2011: 3'428	2008: 3'322 2009: 2'708 2010: 1'331 2011: 1'067	2008: 193'942 2009: 241'217 2010: 177'832 2011: 189'812
Véhicules en infraction	2008: 996 2009: 1'095 2010: 862 2011: 879	2008: 628 2009: 682 2010: 314 2011: 363	2008: 1'261 2009: 2'190 2010: 2'140 2011: 2'912	2008: 2'535 2009: 2'104 2010: 1'387 2011: 1'187	2008: 2'720 2009: 2'932 2010: 2'067 2011: 2'485	2008: 2'396 2009: 3'036 2010: 1'898 2011: 3'106	2008: 460 2009: 494 2010: 267 2011: 289	2008: 230 2009: 208 2010: 100 2011: 62	2008: 11'226 2009: 12'741 2010: 9'035 2011: 11'283
% d'infractions	2008: 9.93% 2009: 7.32% 2010: 6.12% 2011: 6.32%	2008: 3.94% 2009: 3.30% 2010: 2.83% 2011: 3.14%	2008: 5.50% 2009: 7.41% 2010: 7.33% 2011: 7.83%	2008: 8.07% 2009: 5.67% 2010: 5.25% 2011: 4.61%	2008: 5.68% 2009: 5.02% 2010: 4.52% 2011: 5.84%	2008: 4.03% 2009: 4.14% 2010: 4.07% 2011: 5.71%	2008: 15.53% 2009: 10.99% 2010: 8.18% 2011: 8.43%	2008: 6.92% 2009: 7.68% 2010: 7.51% 2011: 5.81%	2008: 5.79% 2009: 5.28% 2010: 5.08% 2011: 5.94%

Statistique des infractions surveillance automatique du trafic

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008						48			48
Nombre de contrôles	2009				14	53			67
	2010			6	23	73			102
	2011	18		17	23	45			103
Véhicules contrôlés	2008					2'550'818			2'550'818
	2009				434'495	2'506'250			2'940'745
	2010			444'358	837'919	3'930'048			5'212'325
	2011	511'016		1'350'116	1'292'404	2'489'255			5'642'791
Véhicules en infraction	2008					4'604			4'604
	2009				2'373	4'149			6'522
	2010			965	2'331	9'444			12'740
	2011	249		2'251	3'258	5'341			11'099
% d'infractions	2008					0.18%			0.18%
	2009				0.55%	0.17%			0.22%
	2010			0.22%	0.28%	0.24%			0.24%
	2011	0.05%		0.17%	0.25%	0.21%			0.20%

Police administrative

Nombre de rapports traités

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste-Croix	Total
2008	55	64	61	85	147	203	17	3	635
2009	57	85	48	99	123	205	18	4	639
2010	42	73	37	55	111	230	11	3	562
2011	31	54	46	63	88	172	13	4	471
Proportion	6.58%	11.46%	9.77%	13.38%	18.68%	36.52%	2.76%	0.85%	

Nombre de rapports rédigés - détail par commune

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
Natus ordinaires	13	20	13	27	26	60	6	2	167
Natus facilités pour conjoint(e) étranger(ère)	6	7	6	13	14	25	3	1	75
Natus facilités "séjour ville"	2	3	2	3	7	5	1	0	23
PV d'audition	9	17	16	16	26	59	1	0	144
Rapports de fond	5	9	9	7	14	29	0	0	73
Interdictions civiles	0	1	4	1	4	6	1	1	18
Autres rapports	0	1	2	1	2	4	1	0	11
Total	35	58	52	68	93	188	13	4	511
% du total	6.85%	11.35%	10.18%	13.31%	18.20%	36.79%	2.54%	0.78%	

Notifications

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	1'326	1'402	1'813	1'628	2'866	6'367	126	41	15'569
2009	1'467	1'522	1'604	1'653	2'460	5'252	266	57	14'281
2010	1'680	1'879	2'078	2'114	3'009	5'947	341	71	17'119
2011	1'666	1'776	2'025	2'114	2'921	7'159	329	79	18'069
% des commandements reçus	9.22%	9.83%	11.21%	11.70%	16.17%	39.62%	1.82%	0.44%	
Diff 11-10	-14	-103	-53	-	-88	1'212	-12	8	950
2008	55	71	22	71	24	16	4	1	264
2009	81	101	16	120	21	19	18	3	379
2010	176	190	9	210	13	49	36	2	685
2011	60	65	4	80	20	87	16	1	333
% des mandats reçus	18.02%	19.52%	1.20%	24.02%	6.01%	26.13%	4.80%	0.30%	
Diff 11-10	-116	-125	-5	-130	7	38	-20	-1	-352

Etablissements publics

	Autorisations spéciales	Bars à café	Buvettes	Cafés-bars	Cafés- restaurants	Discothèques	Hôtels	Night-clubs	Tea-rooms	Total
2008	6	4	14	13	136	4	7	1	16	201
2009	6	4	14	12	133	4	7	1	16	197
2010	12	3	17	14	129	3	10	1	17	206
2011	15	5	22	15	129	2	10	1	18	217

Manifestations

Au total 1745 manifestations se sont déroulées sur le territoire de l'association et 500 sollicitations ont été faites par courriel pour des événements de moindre importance. 42 événements à caractère particulier viennent compléter ce chiffre.

Pour certaines communes ayant modifié leur Arrêté d'imposition, comme c'est le cas pour Renens, les émoluments de surveillance des magasins et autres débits à l'emporter ne seront désormais plus facturés en faveur de la POL mais au profit des communes puisque, pour ce type de commerce, la perception de l'émolument a été remplacé par la perception d'une taxe d'exploitation, laquelle se monte à 0,8 % du chiffre d'affaires annuel moyen. Pour l'ensemble des communes de l'Ouest lausannois, le montant des émoluments de surveillance perçus jusqu'à ce jour pour les débits à l'emporter s'élève à CHF 7'150.--.

Quelques manifestations ont retenu les services de la POL de manière plus marquée :

Arton Ice, au CIGM de Malley à Prilly, les 7 et 8 février 2011

Camaval de Bussigny, du 8 au 10 avril 2011

Balelec, EPFL, le 13 mai 2011

Concert de 50 cent, au CIGM de Malley à Prilly, le 18 juin 2011

Prix Wakker à Renens, le 18 juin 2011

Gymnaestrada, du 10 au 16 juillet 2011

Helvetic Invasion, au CIGM de Malley à Prilly, le 1er octobre 2011

Interventions dans le domaine de la signalisation

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars- Ste-Croix	Total
2008	208	147	239	198	224	368	102	119	1'605
2009	279	131	236	187	318	482	93	29	1'755
2010	303	115	212	163	477	557	91	31	1'949
2011	269	149	243	284	591	819	153	28	2'536
% des interventions	10.61%	5.88%	9.58%	11.20%	23.30%	32.29%	6.03%	1.10%	

Nombre d'ordonnances pénales et sommations

	Domaine privé		Domaine public		Total
	Ordonnances pénales	Sommations	Ordonnances pénales	Sommations	
2008	2'955	513	1'155	661	5'284
2009	3'853	580	2'531	1'313	8'277
2010	3'704	718	5'602	2'718	12'742
2011	3'735	844	4'055	3'087	11'721
Diff 11-10	31	126	- 1'547	369	-1'021(*)

Audiences de la Commission de police

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	25	29	7	5	16	48	1	0	131
2009	22	7	11	15	34	54	8	0	151
2010	21	17	9	21	24	121	6	0	219
2011	17	10	10	15	17	42	2	0	113
Diff 11-10	-4	-7	1	-6	-7	-79	-4	0	-106



Ordonnances pénales dans les communes

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste-Croix	Total	
Domaine privé	2008	547	323	191	245	633	989	25	2	2'955
	2009	579	344	185	801	634	1'251	39	20	3'853
	2010	611	332	119	745	592	1'241	54	10	3'704
	2011	418	336	183	557	591	1'585	65	-	3'735
Diff 11-10		-193	4	64	-188	-1	344	11	-10	31 (*)
Domaine public	2008	80	70	134	64	234	541	26	6	1'155
	2009	188	214	351	152	500	1'063	54	9	2'531
	2010	434	402	669	277	1'134	2'564	107	15	5'602
	2011	239	407	444	313	804	1'774	64	10	4'055
Diff 11-10		-195	5	-225	36	-330	-790	-43	-5	-1'547 (*)

(*) Dès 2011, une ordonnance pénale peut sanctionner plusieurs infractions

Sommes encaissées dans les communes

		Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste-Croix	Total
Domaine privé	2008	20'850	13'020	20'850	13'620	28'670	46'360	1'200	120	144'690
	2009	67'131	37'793	20'242	74'406	69'360	130'720	4'165	1'970	405'787
	2010	57'413	32'062	13'891	75'458	63'983	125'043	6'230	755	374'835
	2011	59'661	47'176	23'728	85'978	90'287	214'131	5'235	131	526'327
Diff 11-10	2'248	15'114	9'837	10'520	26'304	89'088	-995	-624	151'492	
Domaine public	2008	183'470	127'520	183'470	271'880	439'070	1'079'580	59'780	22'560	2'367'330
	2009	217'561	197'058	358'864	278'362	680'259	1'387'722	89'029	22'915	3'231'770
	2010	283'929	200'987	374'923	314'782	681'555	1'720'381	87'235	5'975	3'669'767
	2011	259'581	288'881	440'643	427'523	792'881	1'595'721	89'379	12'556	3'907'165
Diff 11-10	-24'348	87'894	65'720	112'741	111'326	-124'660	2'144	6'581	237'398	

Nombre d'amendes d'ordre délivrées (circulation et stationnement)

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars- Ste-Croix	Total
2008	2'212	2'036	2'493	1'531	6'610	8'964	557	21	24'424
2009	2'139	3'052	3'596	1'554	6'780	13'053	954	46	31'174
2010	4'151	3'607	3'537	2'420	6'159	14'440	1'287	66	35'667
2011	4'075	4'520	3'791	2'824	6'907	19'397	1'367	104	42'985
Diff 11-10	-76	913	254	404	748	4'957	80	38	7'318

Infractions traitées par la Commission de police

	Bulletins d'amendes d'ordre	Surveillance Radar automatique du trafic	Office d'instruction pénale	Préfecture	Total	
2008	24'414	10'781	4'405	130	565	40'295
2009	31'174	12'159	6'671	158	619	50'781
2010	35'667	9'035	12'740	123	627	58'192
2011	42'985	11'165	10'983	130	656	65'919
Diff 11-10	7'318	2'130	-1'757	7	29	7'727

Sommes encaissées au profit des communes

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	22'919.85	19'986.62	14'027.00	16'160.00	57'000.00	161'160.15	180.00	0.00	291'433.62
2009	2'794.90	1'927.30	1'344.70	1'816.45	10'645.15	21'446.85	0.00	0.00	39'975.35
2010	570.15	507.55	650.50	0.00	6'931.05	14'789.25	0.00	0.00	23'448.50
2011	0.00	120.00	232.70	0.00	326.90	4'437.95	0.00	0.00	5'117.55

